



annulation d'un contrat au centre de formation européenne

Par **JO82**, le **06/02/2013** à **10:51**

bonjour,

je suis dans le cas de certaines d'entre vous, après un appel pour un simple renseignement auprès du centre de formation européenne début juillet 2012, des appels journaliers nous ont été donné surtout quand ils ont su que nous partions en vacances, après nous avoir persuadé qu'à notre retour nous n'aurions plus de place, nous avons signé fin juillet contrat envoyé par lettre suivie et avis de réception de leur part par un mail pour nous rendre compte fin août qu'il y avait une autre possibilité pour les études de ma fille faire un apprentissage, chose que l'on ne pas faire avec le CEF vu que l'on ne peut faire que des stages qui pour nous été refusé par les salons d'esthétique vu qu'il n'y a pas de suivi

donc nous avons annulé mi-septembre par lettre recommandée en leur expliquant pourquoi nous annulions, naturellement appel de leur part, menace, et depuis un courrier par mois me demandant 30% de la somme vu l'article etc etc - aujourd'hui j'ai reçu un courrier "mise en demeure" me demandant de payer dans la semaine à venir sinon il portait mon dossier pour une procédure de contentieux pour qu'ils prennent les mesures afin de recouvrer la créance - tous les courriers que j'ai reçus sont des lettres simples

j'aimerais savoir si une personne à reçu effectivement un courrier d'un huissier par recommandé pour l'obliger à payer la formation ou si vous êtes comme moi avec des courriers de mise en demeure mensuelle merci à vous